

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 45 (1907)  
**Heft:** 52

**Artikel:** Le XXIle canton  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-204681>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE XXII<sup>e</sup> CANTON

Voici comment Jacques Guérin raconte, dans ses « Souvenirs », la fête du 31 décembre 1815, année de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse. « Jour heureux, dit-il, qui vit renaître notre indépendance ».

On sait encore que la cérémonie de la présentation du serment des Seigneurs, syndics et magistrats se faisait dans la salle du Conseil souverain, sous la Restauration. Un très petit nombre de citoyens entassés dans les tribunes pouvait ainsi assister à cette solennité, circonstance d'autant plus regrettable que l'empressement du public pour en être témoin fut toujours extrême.

Le 31 décembre 1815, le conseil souverain rassemblé dans la salle de ses séances et augmenté des pasteurs, professeurs et juges en grande tenue, a reçu le Conseil d'Etat présidé par les syndics (costume noir, bas de soie, souliers à boucles, épée de cérémonie et chapeau gancé); ceux-ci tenaient à la main les bâtons de leur office. Ce sont des bâtons d'ébène surmontés d'une couronne d'argent. Ils prirent place, puis ayant fait la prière, M. Lullin, premier syndic, sortant de charge, fit un petit discours analogue à la circonstance et à l'anniversaire de notre Restauration. Les nouveaux syndics prêtèrent serment, et les anciens remirent leurs bâtons syndicaux et leurs places aux nouveaux après les avoir embrassés. M. Schmidtmeyer, le nouveau premier syndic, adressa un bon discours à l'assemblée et rappela les services que leurs prédecesseurs avaient rendus à la république... Après la cérémonie, le conseil souverain s'est partagé en trois groupes, dont chacun s'est rendu dans une église... » Plus tard, l'installation des syndics eut lieu chaque année dans notre cathédrale et n'en fut que plus impo- sante. Le service liturgique, les actions de grâce « pour notre délivrance de la maison de servitude », se faisait alors à l'église de la Madeleine et à celle de St-Gervais.

Mais déjà voici l'heure où la ville en fête s'anime et fait entendre les éclats de la joie, les premiers grelots de la folie. Combien de jeunes têtes que troublent les importants préparatifs du bal du théâtre. Dès la nuit tombante, les curieux viennent admirer l'illumination de la façade de cet édifice; bientôt les voitures circulent de tous côtés, les chaises à porteurs, précédées d'un porte-falot, vont et viennent. Les gens de service se pressent affairés dans les couloirs et les vestibules, dont les gendarmes gardent l'entrée.

nière, prend l'habit, l'époussète et le lisse avec la main, avant de le suspendre dans une armoire, puis revient amicalement à son mari qui s'est jeté sur une chaise et regarde par la fenêtre l'étang de la scierie, de l'air d'un homme qui a envie de s'y plonger pour en finir avec la vie.

— Voyons voir, Abram-Louis, qu'est-ce qu'il y a eu après le sermon ? Avant, tu étais tout guilleret.

Le ton de la question n'étant plus narquois ni agressif, ouvrit les écluses du cœur de monsieur l'ancien, tout gonflé de chagrin et de ressentiment.

Les confidences durèrent longtemps. L'Euphrasie laissait parler son mari sans l'interrompre.

Enfin il conclut en disant :

— A présent, Euphrasie, est-ce qu'un homme qui se respecte, un ancien d'Eglise, peut endurer des avanies pareilles ! Si Olivier croit que je veux me laisser morgénier par lui, il se *feurcompte* (trompe) joliment !

A sa grande surprise, madame l'ancienne ne prit pas l'affaire au tragique.

— Ma parole, fit-elle d'un ton de pitié, je n'ai jamais vu deux fous pareils ! se chicaner pour savoir combien de temps les méchants grilleront en enfer ! M'est avis que vous prenez le bon chemin, Olivier et moi, pour y aller voir de tout près, quand vous sortirez de ce monde les pieds en avant ! Est-ce que le principal n'est pas de se conduire de façon à ce que le bon Dieu vous mette du bon côté, au jour du jugement ?

Environ douze cents personnes se pressaient dans la salle du théâtre, la nuit du 1<sup>er</sup> janvier 1816; les dames non dansantes occupaient les premières loges, et les danseuses étaient placées sur des gradins autour du parterre. Les hommes étaient rassemblés dans la salle et disséminés ou groupés un peu partout. Quarante musiciens en costume militaire occupaient une estrade au fond de la salle, plus de 600 quinquets éclairaient le théâtre, comme en plein jour. Les secondes et les troisièmes loges étaient garnies de nombreux spectateurs; enfin ce qu'on admirait aussi, c'était la décoration du foyer transformé en salon de rafraîchissements, et celle des couloirs tapissés de glaces étamées, qui, dans leur encadrement de verdure scintillaient et resplendissaient de lumière.

Beaucoup d'officiers de la milice figuraient parmi les danseurs en frac noir, beaucoup de costumes militaires étrangers, d'habits rouges, verts, blancs ou bleus, de rubans chamarrés et de décorations étaient remarqués dans la foule dont ils variaient l'uniformité. Plus d'un élégant officier dédaignait le pantalon blanc de la nouvelle ordonnance, portait encore la culotte de casimir et les bas de soie blanche, en 1816 ! et cette tradition de l'empire trouvait non sans raison beaucoup de défenseurs. Les toilettes des dames étaient généralement simples pour les jeunes personnes, mais de bon goût; l'esprit de coterie avait disparu ou plutôt n'existe pas encore, et les danseuses se faisaient un devoir de ne refuser aucune invitation, car dans la famille genevoise, beaucoup plus restreinte que de nos jours, la formalité prétentieuse des présentations n'était pas encore jugée tout-à-fait indispensable. Les diadèmes et les turbans, les toques béarnaises, les oiseaux de paradis et les coiffures à la Cérès embellissaient encore toutes ces florissantes beautés que je revois comme dans un rêve et dont je voudrais redire ici les noms, que mes contemporains n'ont point oubliés sans doute !... L'usage qui fut constamment suivi plus tard d'interrompre le bal à minuit, tandis que la musique exécutait l'air populaire du ranz-des-vaches, date aussi des premières années de la Restauration. Cependant le 1<sup>er</sup> janvier 1815, on avait fait jouer pour être agréable à nos hôtes étrangers, l'air « britannique » « Dieu sauve le roi ! » Les Anglais se réunirent alors dans la salle et précédés du marquis de Huntley, ils remirent leurs cocardes nationales aux chevaliers d'honneur, et prirent tous la cocarde genevoise qu'ils fixèrent à leur boutonnière.

— Je ne dis pas non ; mais si tu avais entendu le justicier me tomber dessus...

— Et toi, lui rendre la monnaie de sa pièce ! Oui, oui, je vous connais, vous autres hommes ! Je vois bien qu'il nous faudra arranger les choses avec l'Héloïse. Mais voici les enfants qui viennent dîner : gardons notre langue au chaud.

Malheureusement les excellentes intentions et le sens droit de madame l'ancienne ne devaient pas avoir raison aussi aisément qu'elle se l'imaginait, de la mésintelligence entre son mari et Olivier Vuille. Elle avait compté sans l'assemblée générale de commune qui eut lieu le lendemain, et où, bien que la question des peines éternelles n'eût rien à voir avec la reddition des comptes et autres affaires administratives figurant à l'ordre du jour, la doctrine nouvelle fut discutée, attaquée et défendue avec une ténacité inflexible et toute montagnarde, avant l'assemblée et après sa clôture. Et qui est-ce qui apporta le plus de raideur et d'acharnement à soutenir son opinion, si ce n'est Olivier Vuille, d'une part, et Abram-Louis Perret, de l'autre ?

Pourtant « l'ancien de la scie » s'était rendu à l'assemblée avec les intentions les plus conciliantes. La nuit et madame l'ancienne lui avaient porté conseil.

Mais quand il vit de quel air gourmé le justicier accueillait ses avances et lui rendait son salut, en se tournant aussitôt d'un autre côté pour éviter

On rouvrait les portes de la ville à deux heures du matin, à l'occasion de cette fête qui se prolongeait pour beaucoup de gens jusqu'à six heures du matin, et comme le bal s'était ouvert à sept heures du soir, les jarrets infatigables avaient au moins onze heures pour se livrer au plaisir de « la galoppe », « de la russe », aux entrechats de la française, aux balançages de la montférine !

Ce sont là mes riantes souvenirs de jeunesse et de fête. »

*Almanach Hachette*, petite encyclopédie populaire de la vie pratique, pour 1908. Paris, Hachette et Cie.

Est-il besoin de recommander encore au public le plus complet des almanachs, la plus connue de toutes les publications spéciales que la fin de l'année nous ramène ? Cela nous paraît bien superflu.

Disons cependant que l'*Almanach Hachette* nous paraît chaque fois plus complet, plus pratique, plus ingénieusement combiné. L'histoire, les arts, les sciences, la littérature, l'économie politique, l'agriculture, les métiers, la médecine, l'astronomie, que sais-je encore ? toutes les branches de l'activité humaine ont leur place dans cette publication universellement connue.

## Le dernier problème de l'année.

Une paysanne porte des poulets au marché. Elle rencontre en route un cuisinier qui lui achète la moitié de ses poulets, plus un demi-poulet; elle vend ensuite à un autre cuisinier la moitié de ce qui lui reste, plus un demi-poulet. Enfin, elle rencontre un troisième cuisinier qui lui prend la moitié de son dernier reste, plus un demi-poulet, puis elle s'en retourne chez elle.

Combien la paysanne avait-elle de poulets au départ ?

*Prime* : 1 vol. *Mélanges Vaudois*, de L. Favrat. Les abonnés au *Conteur* ont seuls droit au tirage au sort pour la prime.

Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

## La semaine-attractions.

C'est la semaine des fêtes. Au *Théâtre*, comme au *Kursaal*, il y a des spectacles extraordinaires, pour lesquels il n'est pas besoin de faire de la réclame. Aux matinées et aux soirées extraordinaires des 1, 2 et 3 janvier, les salles de *Georgette* et de *Bel-Air* n'auront pas une place vacante. Et, cette année, nous savons que les programmes ont été élaborés avec un soin tout particulier.

*Rédaction* : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.

une explication, Abram-Louis sentit ses oreilles devenir brûlantes et ses bonnes résolutions s'évanouir dans une bouffée de colère.

« *Fiéron !* va ! fit-il entre ses dents. On dirait, pard'il que je lui ai fait bien du mal ! Est-ce que ce n'est pas lui qui m'en a dit pis que pendre, comme si j'étais un païen ? Il croit peut-être qu'un Perret veut se mettre à plat ventre devant un Vuille ! Bien obligé ! Le fils de mon père vaut bien le fils du sien ! et m'est avis que les idées d'un ancien d'Eglise balancent celles d'un justicier, surtout pour les choses de la religion ! »

Vous me direz que si c'était une question théologique qui avait brouillé les deux amis, ils avaient pris l'affaire par son plus petit côté et qu'en fin de compte leur querelle n'était qu'une question d'amour-propre froissé.

Hélas ! oui ; mais pour être juste, regardez bien au fond de toutes les polémiques soi-disant religieuses et dites, en conscience, si vous n'y découvrez pas une plus ou moins forte dose de cet impur alliage qu'on appelle l'amour-propre.

## VIII

C'en était fait maintenant de la vieille amitié des deux scieurs, et avec elle de la paix, du tranquille bonheur de leur ménage.

(A suivre.)